

## FICHE PROJET N°38

### INTITULE DU PROJET :

*AMENAGEMENT DE LA RESERVE EDUCATIVE  
DE BAIVE A MAILLEN*

### LOT :

3

## 1. DESCRIPTIF DU PROJET

Le GAL Pays des Tiges et Chavées prévoit d'aménager sur le site une petite plate-forme d'observation afin que des activités didactiques puissent y être organisées sans altérer le milieu.

Pour faire de ce site naturel un lieu

- citoyen ouvert à tous,
- d'éveil à l'éducation et à la protection de la nature,

différents aménagements seront étudiés en concertation avec le conseiller en environnement de la commune et en lien avec le projet n°31 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

Le projet aura pour but de :

- faciliter l'accès aux mares de la réserve par l'implantation, dans la zone humide, d'un caillebotis placé sur pilotis et amenant les visiteurs sur une plate-forme surplombant la mare principale. Cela permettra aux enfants d'éviter de s'enfoncer dans la boue du marais, et d'éviter d'écraser les plantes de la réserve. La plate-forme facilitera les animations (pêche didactique, observation au ras de l'eau couché sur la plateforme,...) ;
- permettre l'organisation:
  - dans le futur, avec les villageois, de plusieurs journées par an de gestion écologique du site (taille, fauchage, entretien, initiation à la vannerie, à l'épuration naturelle des eaux, ...).
  - d'animations et d'initiations à la biodiversité des zones humides pour les écoles de la commune et d'ailleurs (les enfants du centre Mena).
  - d'une initiation à la photo nature, de stages, de l'accueil extra-scolaire,...

Remarque : Si la candidature du GAL est retenue, ce projet sera réalisé plus tôt, car la programmation dans le temps des projets du lot 3 concerne la période 2023-2026.

## 2. JUSTIFICATION DU PROJET

Il s'agit d'un site qui se trouve au sud du village de Maillen, au lieu-dit « Baive ». Ce site constitué d'une prairie humide, présente une biodiversité remarquable : grenouilles, tritons, crapauds, libel-

lules et bon nombre d'oiseaux trouvent le gîte et le couvert dans ce petit vallon du ruisseau de Vôvesène. Sur proposition de la Commune, cette zone a été classée comme Zone Humide de Grand Intérêt Biologique (ZHIB) en 2005. La zone a dès lors été clôturée par la Commune et, en 2010, le Département Nature et Forêts (DNF) de la Région Wallonne y a fait creuser 2 mares. Les enfants de l'école de Maillen ont également participé à l'aménagement de la zone en plantant une rangée de saules têtards.

Le diagnostic participatif ainsi que la synthèse des atouts et faiblesses (Parties III et IV) ont mis en évidence :

- un manque d'entretien et de mise en valeur du patrimoine naturel,
- un manque d'actions de sensibilisation des habitants et des touristes à la beauté de leur cadre de vie et à la préservation de l'environnement.

Cet aménagement viendra répondre à des besoins spécifiques du village, besoins ressortant du diagnostic :

- Besoin de renouer avec la nature environnante de nos villages et de faire découvrir aux habitants les richesses patrimoniales (ici naturelles) de notre commune, tout en les rendant acteurs de la protection de ce patrimoine (dans ce cas par l'appel aux journées de gestion).
- Les habitants sont demandeurs de sorties nature, l'organisation de promenades remporte à chaque fois un franc succès.
- Besoin de faire sortir les enfants de nos écoles pour leur faire découvrir la nature « aux portes du village », convertir ce site en véritable petit laboratoire écologique en plein air.
- Besoin de créer des petits projets pilotes en écologie, idéalement dans chaque village, en relais avec le bois didactique de Courrière, qui, actuellement, ne remplit que très partiellement des fonctions éducatives.
- Besoin de renouer les liens entre « protecteurs de la nature » et agriculteurs : la commune et le GAL ont pris un accord avec l'agriculteur voisin du site pour qu'il ne laisse plus les vaches patauger dans le ruisseau. En échange, on lui installera une pompe à museau pour abreuver son bétail.

### 3. LIEN(S) AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

- 1.3 Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources patrimoniales locales
- 2.1 Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socio-culturelles, sportives et/ou commerciales
- 4.1 Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoines bâti, naturel et culturel ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci

### 4. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

L'information des citoyens permet une certaine conscientisation de la population sur les attraits du territoire, renforce le sentiment d'appartenance communale et favorise la participation citoyenne.